

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL347

présenté par

M. Molac, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani, M. Charles de
Courson, Mme Dubié, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec Becot, M. François-
Michel Lambert, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« et d'égalité professionnelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de garantir l'application des prescriptions légales relatives à l'égalité professionnelle, il est important de confier au comité social d'administration des attributions en matière d'égalité professionnelle.